

# *Analyse du marché du travail en Algérie*

Abderrahim Nacéra & Belkacem Djamila<sup>1</sup>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE ENSSEA  
Laboratoire d'Economie Appliquée au développement LEQAD

Alger, Algérie  
[silabderr@gmail.com](mailto:silabderr@gmail.com)  
[Belkacem\\_djamila@yahoo.fr](mailto:Belkacem_djamila@yahoo.fr)

**Abstract**— L'objectif de cet article est d'étudier l'évolution du marché du travail, nous allons analyser l'offre et la demande de travail, afin de déterminer la nature de ce marché et préciser la caractéristique du chômage en Algérie. Connaître le marché du travail, en utilisant des informations statistiques élaborées, permet de définir une politique de l'emploi adéquate.

**Keywords**—Marché du travail, chômage, emploi.

## I. INTRODUCTION

Toute analyse du marché du travail nécessite un minimum d'information statistique. Ces informations proviennent généralement de plusieurs sources (HAMMOUDA, 2012) qui n'utilisent pas forcément les mêmes concepts, définitions et nomenclatures.

Le système d'observation du marché du travail<sup>1</sup> se compose, en général, de dispositifs d'enquêtes spécialisées auprès :

- ✓ des ménages (concerne l'offre de travail à travers le concept de population active) ;
- ✓ des établissements (entreprises dont les enquêtes nous renseignent uniquement sur le côté offre d'emploi (demande de travail) et ne concerne que les salariés en général et à partir d'une certaine taille d'établissement en particulier) ou mixtes (ménages et établissements dans l'objectif de saisir l'emploi informel) ;
- ✓ des sources administratives pouvant fournir des données importantes sur le marché du travail (caisse de sécurité sociale).

Parmi les organismes intervenant dans la collecte et le traitement des données liées à l'emploi en Algérie, nous

---

<sup>1</sup> ABDERRAHIM Nacéra est maître assistante à l'ENSSEA. BELKACEM Djamila est Maître de Conférences et directrice du Laboratoire LEQAD à l'ENSSEA.

<sup>1</sup> Bachir BOULAHBAL (2008), « Emploi, chômage, salaires et productivité du travail », P.5

pouvons citer : l'ANEM (l'Agence Nationale de l'Emploi), l'ONS (l'Office National des Statistiques), l'INT (l'Institut National du Travail)...

Pour notre travail, nous nous sommes particulièrement intéressés aux données de l'ANEM qui de par son statut actuel de quasi-monopole dans l'intermédiation, est la seule à nous fournir des données officielles sur le marché du travail, même si celles-ci sont souvent incomplètes et ne reflétant pas toute la réalité de ce marché.

## II. LES DONNEES DE L'AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI

Selon (HAMMOUDA, 2012), l'ANEM, par le biais de ses Agences Locales de l'Emploi (ANEM) réparties sur tout le territoire national, consolide mensuellement les données relatives au marché du travail et les publie trimestriellement. Celles-ci concernent essentiellement :

- ✓ La demande d'emploi reçue ;
- ✓ L'offre d'emploi reçue ;
- ✓ Les placements effectués ;
- ✓ La demande d'emploi non satisfaite ;
- ✓ L'offre d'emploi non satisfaite ;
- ✓ Les ruptures de contrat.

Le travail des ANEM consiste, en général, à comptabiliser les demandes et les offres d'emploi qu'elles reçoivent. Elles ne sont en définitive qu'intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs d'emploi. Ainsi, toutes les offres et surtout les demandes qui ne passent pas par ces agences ne sont pas prises en compte.

Selon une enquête<sup>2</sup>, sur l'emploi auprès des ménages, l'accès à un poste passe dans 40.6% des cas, par des relations personnelles ou familiales, 15.7% par concours ou examen et 14.2% par contact de l'employeur. Seulement 9.1% des postes sont pourvus par le biais d'une réponse à une annonce, 7.1% par le biais de l'ANEM et 3.8% par les établissements de

---

<sup>2</sup> Perspectives économiques en Afrique (2012), « Algérie 2012 », p.14

formation. Selon l'enquête auprès des ménages 2011, les résultats de l'enquête pour les salariés font ressortir des comportements, selon le sexe, différents concernant le mode d'insertion, sur le marché de l'emploi<sup>3</sup> :

- ✓ Chez les hommes, l'accès via les relations personnelles et familiales 28.7%, les concours et examens 20% et le contact par l'employeur 16.6% ainsi que le placement ou autre bureau de placement 16.6% constituent les principaux modes permettant l'accès à l'emploi ;
- ✓ Chez les femmes, la première insertion dans le monde du travail s'est effectuée principalement par les bureaux de placement 49.3% (près d'une diplômée sur deux), et par les concours et examens 21.3%.

L'ANEM ne représente pas l'unique accès à l'emploi, la modernisation de l'ANEM, dans le cadre de l'association avec l'union européenne, en synergie avec d'autres acteurs institutionnels, notamment les partenaires sociaux : système d'information sur le marché de l'emploi fonctionnel, amélioration des statistiques et prévisions, intermédiation entre l'offre et la demande, y compris au niveau international, a permis d'améliorer ses services.

#### A. Environnement informationnel de l'ANEM

L'ANEM subit des contraintes d'un environnement informationnel largement inorganisé et d'un certain déficit de crédit occasionné par le faible rôle qui a été le sien, durant les dernières décennies (BOULAHBAL, 2008), y transite faiblement : à titre illustratif, en 2005, selon l'ONS, 36% des demandeurs d'emploi s'adressaient à l'ANEM, dans leur recherche d'emploi, 53% se présentaient directement à l'entreprise et 75% avaient recours à des relations personnelles<sup>4</sup>. Le statut actuel de l'agence lui confère une position théorique de quasi-monopole dans l'intermédiation. La participation du secteur privé à cette mission de service public, bien qu'encadrée par une loi sur le placement datant de 2004, est encore balbutiante.

S'agissant du volet intermédiation sur le marché du travail, il y a lieu de mentionner la poursuite du programme de réhabilitation<sup>5</sup> de l'ANEM qui a porté sur :

- ✓ La rénovation et la densification du réseau de structures locales qui est passé de 150 agences en 2006 à 222 à la fin 2010 et atteindre 240 à l'horizon 2014 ;
- ✓ Le recrutement à fin 2010 de 1812 cadres et agents. Ceci a permis de faire évoluer les effectifs de 805 cadres et agents en 2005 à 3557 cadres et agents à fin 2010.

<sup>3</sup> ONS (2012), « Enquête emploi auprès des ménages 2011 », p.20, 21

<sup>4</sup> Idem que 3, p.7

<sup>5</sup> MAEP (2012), « 2<sup>ème</sup> Rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance », p.238

#### B. Le taux de couverture de la demande de l'emploi par l'ANEM

Une tentative d'évaluation du taux de couverture de la demande de l'emploi par l'ANEM a été faite lors des enquêtes de main- d'œuvre (MOD) (1984/1989/1990/1991/1992)<sup>6</sup>. Ce taux est en constante progression du fait de l'effet de stock. En 2005, il était de 16%, il est passé à 65% en décembre 2010. Le traitement statistique des données administratives est nécessaire mais pas suffisant ; des enquêtes auprès des ménages sont des compléments incontournables, pour estimer les taux de couverture de l'ensemble des fichiers administratifs. D'après (HAMMOUDA, 2012), un nouveau système d'information, sur le marché du travail, doit s'articuler essentiellement autour d'une enquête permanente auprès des ménages sur l'activité. L'information d'origine administrative doit être utilisée en tant qu'information auxiliaire pour les redressements<sup>7</sup>.

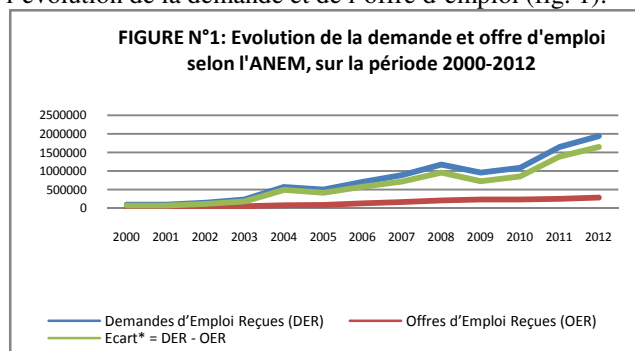
Dans le cadre du renforcement de la fonction de contrôle de la législation du travail par l'inspection générale du travail :

- ✓ Il a été procédé au renforcement des moyens de contrôle des services de l'Inspection Générale du Travail (IGT), à travers la dotation en moyens humain et matériels (recrutements, locomotion et outils de mesures des risques professionnels) ;
- ✓ Application des dispositions de la loi n°04-19 relative au contrôle et placement des travailleurs **obligeant les employeurs à déposer leurs offres d'emploi au niveau du réseau agences de l'ANEM.**

Bien que les données de l'ANEM ne couvrent pas l'ensemble des données nationales sur le marché du travail, le taux de couverture est de 65% en 2010, nous allons les exploiter, pour analyser l'évolution du marché du travail du point de vue d'offres et demandes d'emploi, sur la période 2000 – 2012.

### III. EVOLUTON DE LA DEMANDE ET DE L'OFFRE D'EMPLOI, SUR LA PERIODE 2000 – 2012

En se basant, sur les données de l'ANEM, nous allons étudier l'évolution de la demande et de l'offre d'emploi (fig. 1):



<sup>6</sup> HAMMOUDA (2012), « Système d'information sur le marché du travail : bilan et perspective », p.9

<sup>7</sup> Idem que8, p.13

Source : ANEM, \*les écarts sont calculés par nous même

Nous constatons qu'au cours de la période 2000-2012, les nombres de demande et d'offres d'emploi reçues ont augmenté :

- ✓ Pour la demande d'emploi, le nombre de demandes d'emploi reçues était, en 2000, de 101520, et devient 1939377, en 2012, soit 19 fois le nombre de l'année 2000 ;
- ✓ Pour l'offre d'emploi, le nombre d'offres d'emploi reçues, était, en 2000, de 24533, pour être 289534, en 2012, soit environ 12 fois le nombre de l'année 2000.

En 2012, le nombre de demande d'emploi reçues a nettement augmenté, il représente 19 fois celui de l'année 2000, cela est dû à la part importante de la population en âge de travailler, en 2011, elle représente 64.4% de la population totale.

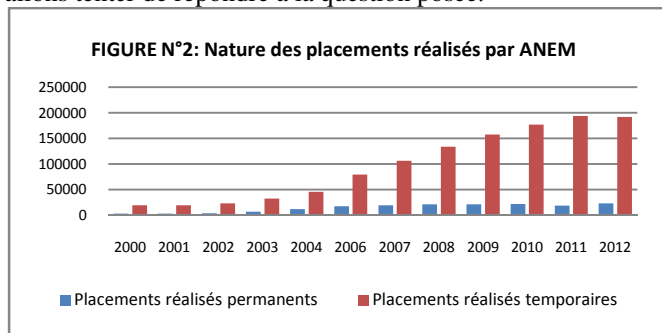
Nous voyons bien qu'il y a une inadéquation entre l'offre et la demande de l'emploi, en effet l'écart entre la demande de l'emploi reçue et l'offre d'emploi reçue est positif, quelque soit l'année de la période 2000- 2012 : il y a un écart positif entre les demandes d'emploi et les offres d'emploi reçues.

D'après la figure n°1, les deux courbes de demande et d'offre d'emploi reçues ne se croisent pas, il n'y a pas d'intersection, par conséquent il n'existe pas d'équilibre, sur le marché du travail, du point de vue de l'ANEM. Nous avons un déséquilibre profond et durable entre l'offre d'emploi et la demande de l'emploi, sur la période 2000- 2012, et par définition, nous sommes face à un chômage structurel.

#### IV. NATURE DES PLACEMENTS REALISES PAR L'ANEM

Il est important de connaître la nature des placements réalisés par l'ANEM. Ces postes de travail sont-ils permanents ou temporaires ?

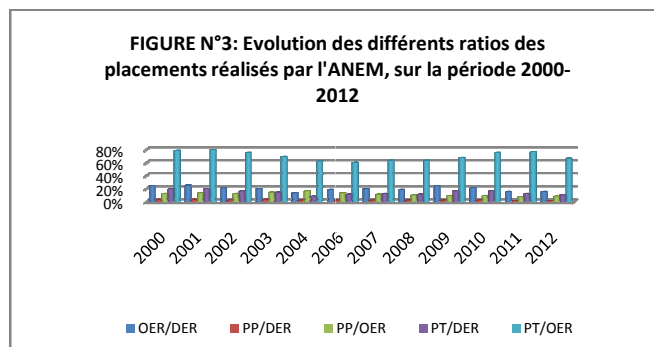
En se basant toujours sur les données de l'ANEM, la figure n°2 nous présente la nature des placements réalisés, et nous allons tenter de répondre à la question posée.



Source : ANEM<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Concernant les placements réalisés temporaires, pour les années 2009 et 2010, ANEM a tenu compte de la composante blanche Algérie, pour le

Nous remarquons que la plus part des placements réalisés par l'ANEM sont des emplois temporaires, pour bien le montrer, nous allons calculer les différents ratios : OER/DER, Placements Permanents/DER (PP/DER), Placements Permanents/OER (PP/OER), Placements Temporaires/DER (PT/DER) et Placements Temporaires/OER (PT/OER) (fig.3).



Source : Ces ratios sont calculés par nous même, à partir des données de l'ANEM

Ainsi nous pouvons constater que :

- ✓ L'offre d'emploi représente 24.2% de la demande d'emploi, en 2000 et 14.9%, en 2012, soit une perte de 9.3 points de pourcentage, et un taux de décroissance de 38.4% ;
- ✓ Les placements permanents par rapport à la demande d'emploi reçue sont en baisse, en 2000, ils représentaient 3% des demandes reçues, et seulement 1.2%, en 2012, soit un taux de décroissance de 60% ;
- ✓ Les placements permanents par rapport à l'offre d'emploi reçue ont diminué, en 2000, ils représentaient 12.3% des offres d'emploi reçues et 7.9% en 2012, soit un taux de décroissance de 35.8% ;
- ✓ Les placements temporaires par rapport à la demande reçue sont décroissants, en 2000, ils représentaient 18.9% des demandes reçues et 9.9% en 2012, soit un taux de décroissance de 47.6% ;
- ✓ Les placements temporaires par rapport à l'offre d'emploi reçue sont en baisse, en 2000, ils représentaient 78.3% des offres reçues et 66.2% en 2012.

Sur la période 2000 – 2012, nous constatons qu'en moyenne 19.4% des demandes reçues correspond aux offres d'emploi reçues et parmi ces offres d'emploi, **11.2%, en moyenne, trouve des placements permanents et 69.4% temporaires.** Et en moyenne, seulement 2.2% des demandes reçues trouvent des placements permanents et 13.7% temporaires.

Nous voyons bien que le pourcentage des placements réalisés permanents est très faible : en moyenne, 2.2% des demandes

---

nettoyage des plages et l'embellissement du cadre de vie des quartiers. Et pour les années 2011 et 2012, ANEM a pris en compte les placements réalisés par les Organismes Privés Agréés de Placement (OPAP) et Contrat de Travail Aidé (CTA)

reçues et 11.2% des offres d'emploi reçues. La plus part des placements réalisés par l'ANEM, sont des placements temporaires : en moyenne, 69.4% des offres reçues et 13.7% des demandes reçues.

## CONCLUSION

Le dysfonctionnement (chômage) du marché du travail trouve dans les analyses récentes deux origines principales : la concurrence imparfaite et les imperfections de l'information. Selon l'ANEM, les demandes d'emploi reçues sont supérieures aux offres d'emploi reçues, de ce fait, il n'y a pas d'équilibre, pas d'intersection entre la courbe des demandes et celle des offres d'emploi, il y a une inadéquation entre les demandes d'emploi reçues et les offres d'emploi reçues et la plus part des placements réalisés par l'ANEM, sont des placements temporaires (69.4%) des offres d'emploi reçues). Nous avons un déséquilibre profond et durable entre l'offre d'emploi et la demande de l'emploi, sur la période 2000-2012, et par définition, nous sommes face à un chômage structurel. D'où la nécessité d'une politique de l'emploi adéquate, pour résoudre le chômage en Algérie.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Lahcen ACHY : « Substituer des emplois précaires à un chômage élevé, les défis de l'emploi au Maghreb », Carnéegie Middle East Center, numéro 23, novembre 2010
- [2] Bachir BOULAHBAL : « Emploi, chômage, salaires et productivité du travail », (2008), FES
- [3] Rafik BOUKLIA-HASSANE et Fatiha TALAHITE : « Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », 2008
- [4] Ahmed BOUYACOUB : « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », 1997 dans [www.revues-plurielles.org](http://www.revues-plurielles.org)
- [5] Jacques CHARMES, Saïb MUSEPTE , Employabilité au Maghreb : cas des femmes et des diplômés de l'enseignement supérieur », Colloque Economie Méditerranée, Monde Arabe, Sousse 20-21 septembre 2002
- [6] CNES : « Rapport national sur le développement humain, Algérie 2006 », 2006
- [7] FEMISE : « Profil pays Algérie » , 2012
- [8] FMI (2012), « Algérie : Questions choisies », Rapport du FMI n°12/22, février 2012
- [9] Bernard FOURCADE : « Les observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle au Maghreb », revue européenne de formation professionnelle n°37-2006/1, 2006
- [10] Hassiba GHERBI : « Déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie et fonction de gains », Colloque TEPP 2012 : Trajectoires, emploi et politique publique, Caen (France)
- [11] Nacer-Eddine HAMMOUDA : « Système d'information sur le marché du travail : bilan et perspective », CREAD, 2012
- [12] MAEP : « 2<sup>ème</sup> Rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance », 2012
- [13] Mohamed Saïb MUSEPTE : « Le marché du travail : une vision nouvelle ? », CREAD , 2012
- [14] ONS, « L'Algérie en quelques chiffres », n°32, 33, 34 et le site : [www.ons.dz](http://www.ons.dz)
- [15] ONS (2012), « Enquête emploi auprès des ménages 2011 »
- [16] Saliha OUZIR (2011), « La protection sociale et le marché du travail, une segmentation accrue », Colloque international : L'Etat et la protection sociale, Université d'Alger 3, les 11 et 12 octobre 2011, Perspectives économiques en Afrique (2012),